



# CONSEIL MUNICIPAL

## du 1<sup>er</sup> avril 2026

Présents : 25 Excusés : 2 Absents : --- Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire</b>.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAULT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, Mme Stéphanie MICHALET, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Annie WALGRAEF, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Maria COURTAY (ayant donné pouvoir à M. Ludovic LEDUC), Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU).</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëtitia PAYEN, DGA.</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Bruno CHICOISNE.</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 26 mars 2026</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 8 avril 2026, Publiée, le 8 avril 2026, Notifiée, le 8 avril 2026.	
Délibération n°260401_04	<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b> <i>Élection des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale</i>

Dans chaque commune, une commission de contrôle de la liste électorale est instituée. Cette commission statue sur les recours administratifs préalables et s'assure de la régularité de la liste électorale.

La commission de contrôle est composée de 5 membres.

Ces conseillers sont pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer à la commission. Madame le Maire et les adjoints ne peuvent siéger au sein de cette commission.

Une fois désignés par le Conseil Municipal, Madame le Maire transmet la liste des conseillers au Préfet, qui les nommera en tant que membres de la commission de contrôle de la liste électorale par arrêté.

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Vu les articles L19 et R7 du Code électoral ;**  
**Vu la présentation au Bureau Municipal le 23 mars 2026 ;**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (27 votants) :**

► **DÉSIGNE** en tant que membres de la commission de contrôle :

Christophe HUNAULT,  
Amandine LEPESTEUR,  
Stéphanie MICHALET,  
Charlotte SCELO,  
Annie WALGRAEF.

Bruno CHICOISNE  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU

Accusé de réception en préfecture  
044-214400962-20260401-DCM20260401\_04-DE  
Reçu le 08/04/2026